

## Choix des options L3 Valenciennes

Par **Orpha**, le **05/09/2017** à **18:35**

Bonjour,

Je suis étudiante à Valenciennes en L3 Droit. Je suis un peu perdue au niveau de mon orientation et surtout au niveau du choix des options. Ayant un niveau plutôt moyen, et souhaitant plutôt me diriger vers du droit des affaires (voir du droit des affaires internationales) ou vers un M2 en droit de la propriété intellectuelle j'aimerais savoir quelles options seraient les plus judicieuses pour être juriste en droit des affaires?

Mon université propose 2 matières à TD parmi les suivantes:

- droit civil des biens
- droit administratif des biens
- droit de l'activité commerciale
- droit des relations individuelles de travail
- droit des libertés fondamentales.

En mineures, je peux choisir deux matières parmi la liste ci-dessus si je n'ai pas pris libertés fondamentales en majeure. Sinon c'est libertés fondamentales + une matière de la liste ci-dessus.

Pour les options, une seconde langue vivante est proposée (espagnol), mais je peux également choisir une autre matière parmi la liste.

Je pensais plutôt choisir comme majeures : droit civil des biens et droit de l'activité commerciale. Et comme mineur : libertés fondamentales (car imposé) et droit des relations individuelles de travail. Est-ce un choix judicieux ?

Merci pour votre réponse.

Par **Nemo1799**, le **05/09/2017** à **19:07**

Bonjour,

Souhaites-tu passer plus tard le concours d'avocat ou de la magistrature ? Si oui, le droit des biens et les libertés fonda sont indispensables à mon avis. Ces deux matières font partie de "la base du droit". Tu auras tout le temps en M1 et M2 de te familiariser avec des matières plus spéciales telles que le droit du travail et le droit commercial.

En espérant t'aider dans ton choix

Par **Orpha**, le **05/09/2017 à 19:12**

Bonjour,

Je souhaite plutôt faire du droit privé et m'orienter vers un master droit des affaires. Vous me conseillez plutôt de faire du droit civil des biens?

Merci.

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/09/2017 à 07:28**

Bonjour

Étant donné que vous visez le droit des affaires ou la propriété intellectuelle, je vous conseille de prendre droit civil des biens et droit de l'activité commerciale en TD. Pour ce qui est des mineurs, il serait bien de prendre libertés fondamentales car comme l'a dit Nemo cette matière vous sera très utile pour le concours d'avocat ou la magistrature. Certes vous n'êtes pas intéressée aujourd'hui mais vous allez peut-être changé d'avis par la suite. Enfin, vu que vous avez un profil privatiste la seconde matière que vous devriez prendre en mineure serait le droit des relations individuelles de travail.

Pour résumer

TD : droit civil des biens et droit de l'activité commerciale.

Mineure : droit des libertés fondamentales et droit des relations individuelles de travail

Par **Orpha**, le **06/09/2017 à 09:17**

Merci pour vos réponses. Je vais suivre vos conseils et prendre ces matières.